

Commune de Labécède-Lauragais

République française

Département de l'Aude

Séance du lundi 27 juin 2022

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 21/06/2022

Présents : 9

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean François POUZADOUX,

Votants: 9

Pour: 9

Présents : Christiane ARIBAUD, Germaine CANDEBAT, Cédric FERRIERE, Florence MARTIN, Jean François POUZADOUX, Romuald ROUGE, Clément ROUX, Flavien VALENSI, Corine WELTMAN

Contre: 0

Secrétaire de séance:
Clément ROUX

Représentés:

Excusés: Laetitia LASSALLE

Absents: Stéphane VITALES

Objet: 14- Projet Photovoltaïque Carrière Terreal - DE_2022_030

La société TERREAL, appuyée par la société ENGIE GREEN souhaite installer un parc photovoltaïque de 6,9 ha sur ses terrains de la carrière situés lieu-dit Bordeneuve.

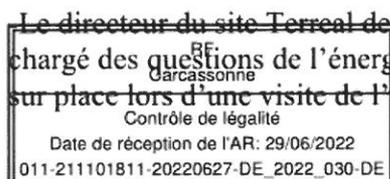
Monsieur le Maire rappelle certains éléments de la chronologie du dossier :

-Le projet a été présenté en 2018 en Mairie à la municipalité précédente.

-Le directeur du site Terreal de la carrière de Bordeneuve, accompagné du directeur régional chargé des questions de l'énergie chez Terreal, est venu présenter le projet en mairie devant certains membres du conseil municipal le 06/10/2021.

-Une note de synthèse de novembre 2021 émise par la société Terreal rappelle les atouts du projet (anciens terrains de carrière, impact paysager très limité, mesures paysagères pour les vues proches, pas de compétition économique pour l'usage des sols, production d'électricité renouvelable, inscription du projet dans la Stratégie de transition énergétique et écologique du Pays Lauragais, retombées économiques pour le territoire, ouverture au financement participatif, transparence avec les acteurs locaux) et souligne que « tous les acteurs locaux ont approuvé le projet de Bordeneuve et constaté sa pertinence ». Cette note de synthèse estime les retombées fiscales pour la commune : taxe d'aménagement de 13 200€ au départ, suivie de 7 250€/an de taxe foncière et IFR.

Le directeur du site Terreal de la carrière de Bordeneuve, accompagné du directeur régional chargé des questions de l'énergie chez Terreal, ont reçu certains membres du conseil municipal sur place lors d'une visite de l'usine et du site.



-Le projet a été re-présenté par le directeur du site Terreal de la carrière de Bordeneuve, accompagné du directeur régional chargé des questions de l'énergie chez Terreal et de l'ingénieur de la société ENGIE GREEN en mairie devant le conseil municipal le 21/02/2022.

A ce stade les porteurs de projet demandent au conseil municipal de se prononcer sur l'opportunité de ce projet.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

Emet un avis défavorable unanime sur ce projet en l'état.

Le 27 Juin 2022

Le Maire

Jean François POUZADOUX



RF Carcassonne
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/06/2022 011-211101811-20220627-DE_2022_030-DE